



Clermont-Ferrand, le 19/04/2023

Réf.: PV FM/DM n°005

Destinataires : Groupements Sportifs,
Comité Directeur, Comités Départementaux

PV du Comité Directeur n° 5 du 29.03.2023
Réunion en visio conférence à 20h

Présents : Véronique FRELAT, Richard GOUX, Jean-Michel FICHEUX, Daniel MAISONNIAL, Elsa DURIEUX, Jean Claude SAVOY, Pierre VOUILLOT, Guy WACK, Michèle AKILLAN, Julien VERNET.

Invité : Philippe MARTA.

Excusés : Georges VIALLA, Sylvain ROUGÉ, Philippe SAGNARD. Damien CHANEL.

Absents : Dominique ROLAND, Auriane OLIVEIRA, Guillaume MBOUBATEUVAWE, Stéphane THOMAS, Emmanuel JUCHEREAU, Mohamed BELHAD, Benjamin LENOIR Jérémie MEUNIER, Philippe GALANT, Pierre FLEURANT et Laziz BIBA.

1. Projet fédéral sur la tarification des licences

- Le projet proposé au cours du CA Fédéral du 11/02/2023 maintient des montants variables selon les catégories contrairement notre ligue et à certains de ses CD qui ont opté pour un montant unique. Il prévoit une uniformisation des « parts » Ligues et CD avec un prélèvement supplémentaire de 50% reversé aux ligues et un autre de 15% reversé aux CD ; cela pour répondre à une demande ministérielle qui souhaiterait que les tarifs soient identiques dans toute la France.
- Dans le cas de notre Ligue, le trésorier estime le manque à gagner autour de 105 000 €, soit environ 3 postes budgétaires. Il faudrait donc demander un complément aux clubs pour chacun de ses licenciés et revenir aux bordereaux de licences qui avaient disparu depuis 2 ans à la grande satisfaction de tous. Idem pour les CD passant par le site fédéral pour leur part départementale.
- Le CODIR s'oppose à l'unanimité des membres présents à ce projet et mandate ses élus au Conseil d'Administration fédéral pour expliquer notre position et renouveler notre proposition de passage à un tarif unique de la part fédérale de la licence sur l'ensemble des catégories.

2. PSF

- L'ANS a baissé sa subvention à la FFVolley de 8.9 % comme aux autres fédérations. De fait la dotation de la ligue ARA va passer de 151 454 € à 133 616 € et donc les sommes



accordées à nos instances et nos GSA seront globalement en baisse surtout si le nombre de dossiers déposés augmentent.

Rappels :

- La date limite de dépôts des dossiers est le 12 AVRIL 2023.
- Pour action il devient OBLIGATOIRE de rentrer 2 indicateurs chiffrés d'évaluation.

3. Commission Sportive

- Suite à une double réservation de ses salles, le club de Romans qui devait accueillir les finales régionales et pré-nationales le samedi 13 mai n'est plus en mesure de le faire. La CRS cherche une autre solution sinon, comme prévu dans le projet voté à l'AG du 2/07/2022, chaque finale se disputera chez le « meilleur » premier.
- La phase régionale de la CDF Compet'lib aura lieu ce dimanche 2 avril à l'ASPTT Saint-Etienne avec 6 équipes de 5 départements différents.

Le secrétaire général LARAVB,
Daniel MAISONNIAL

Date de diffusion : 19/04/2023

Date d'approbation : 21/04/2023

Auteur : Daniel MAISONNIAL